



**Information presse – 10 novembre 2017**

## **Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile : du 14 au 15 novembre, échangez avec un architecte**

A l'occasion du Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile (14 et 15 novembre 2017), l'Ordre des architectes d'Île-de-France se mobilise afin de mieux faire connaître l'étendue des compétences du métier d'architecte, sa proximité et son utilité publique.

Accueil d'un senior chez soi, adaptation d'un logement pour une personne handicapée, évolution de la cellule familiale ou prévention des risques pour les enfants en bas-âge...

Au sein de l'espace « **Village du Mieux Vivre chez Soi** » et pendant toute la durée du salon, des architectes répondront ainsi aux questions des visiteurs désireux d'aménager ou de faire évoluer leur domicile ou celui de leurs proches.

Ces échanges seront l'occasion de prendre en compte les spécificités de chaque situation pour rendre les logements plus accessibles en s'adaptant à leurs occupants tout au long de leur parcours de soin et de vie.

**Echangez avec un architecte pendant toute la durée du Salon sur « Le Village du Mieux Vivre chez Soi » de 9h à 18h**

**Lieu :** Paris Expo - Porte de Versailles. Pavillon 2.2. Village du Mieux Vivre chez Soi.

*L'Ordre des architectes d'Île-de-France, organisme doté d'une mission d'intérêt public par la loi sur l'Architecture de 1977, est au service de la société civile. Il représente la profession auprès des pouvoirs publics, garantit aux citoyens et aux acteurs institutionnels la qualité du service architectural. En ce sens, il veille à la tenue du Tableau et accompagne dans leur exercice les 10 000 architectes et 3 000 sociétés d'architecture inscrits en Île-de-France. Il œuvre également à la promotion de l'architecture auprès du grand public.*